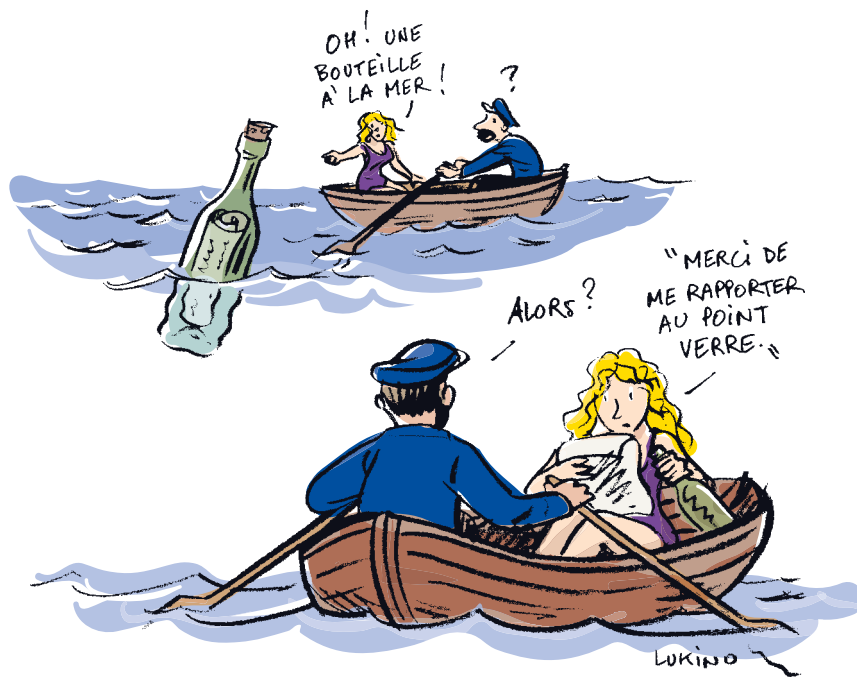


7 bonnes raisons de se mettre au verre



1 - Le verre d'emballage ménager (bouteilles, flacons, pots et bocaux) pèse plus de 3 millions de tonnes par an en France.

2 - Il représente 13% du poids de la poubelle ménagère des Français, tous déchets confondus, soit environ 50 kg par an et par habitant.

3 - Rien ne se perd, tout se transforme : le verre est recyclable à 100% et à l'infini.

4 - En recyclant le verre, on réduit d'autant les volumes hier mis en décharge, demain acheminés vers un centre de stockage de déchets ultimes. L'incinération du verre ne présente aucun avantage car le verre ne dégage pas de chaleur.

5 - Recycler le verre permet de faire des économies d'énergie.

Fondre du calcin pour fabriquer du verre neuf demande moins d'énergie que fondre les matières premières entrant dans la composition du verre. Chaque tonne

de calcin fondue permet une économie totale de 100 kg de fioul: 40 kg utilisés pour la fusion du verre et 60 kg pour l'extraction, le traitement et le transport des matières premières naturelles.

6 - La récupération et le recyclage du verre sont un facteur de préservation de l'environnement.

Les économies d'énergie réalisées grâce

à l'utilisation du calcin se traduisent par une diminution des pollutions atmosphériques, notamment de gaz carbonique (CO₂) résultant de la combustion d'énergie fossile.

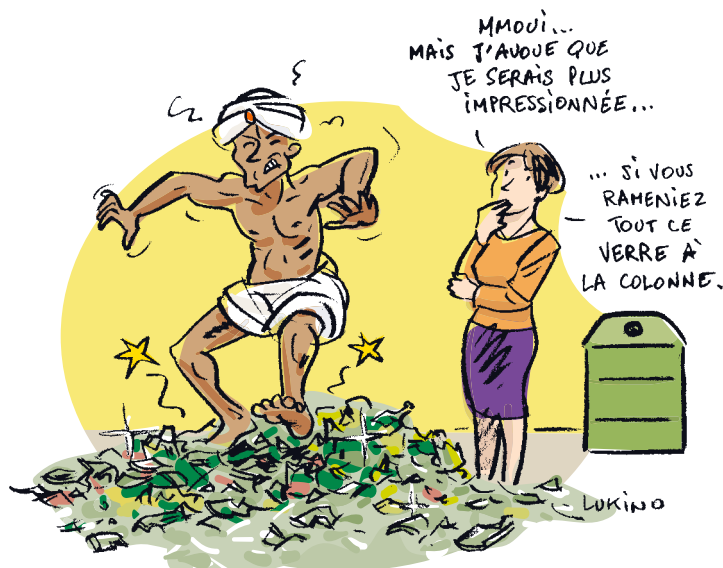
Rappelons que le CO₂ est responsable en grande partie de l'effet de serre.

Une tonne de verre recyclé permet de réduire de 200 kg les émissions de CO₂. Le recyclage du verre permet aussi de limiter les prélèvements de matières premières dans la nature. Le calcin est devenu la principale matière première des verriers.

Aujourd'hui, plus de la moitié du verre d'emballage ménager consommé en France est recyclé, ce qui représente près de 2 millions de tonnes qui ne vont pas en décharge et autant de matières premières économisées.

7 - Recycler le verre c'est réduire le coût de la facture du traitement des déchets ménagers.

Mis dans la poubelle, l'élimination d'1 kg de verre coûte 6 centimes d'euros. Alors que, déposé dans la colonne à verre, son recyclage rapporte 7 centimes d'euros.



Plus que des conseils, les consignes de tri sont à suivre très scrupuleusement.
Seul un bon tri est le garant d'un recyclage efficace.

Les bons plans pour se mettre au verre

Que faire de son verre d'emballage?

Sur l'ensemble du territoire du SITOM Sud Gard, où peut-on déposer ses verres d'emballage en vue de les faire recycler.

- Sur l'une des 561 colonnes à verre qui équipent 50 des 66 communes membres du SITOM Sud Gard Il s'agit de conteneurs de 3 ou 4 m³ dont le taux de conteneurisation atteint aujourd'hui 1 pour 300 habitants (un taux supérieur à la moyenne nationale).
- Sur l'un des 453 points d'apport de proximité disponibles dans les communes du SIOM Garrigues Vistrenque (Bezouze, Cabrières, Lédénon, Meynes, Poulx, Redessan, Rodilhan, Sernhac, Saint-Gervasy) et du SMED de la Vaunage (Caveirac, Clarensac, Langlade, Saint-Cômes et Maruéjols, Saint-Dionisy), eux-mêmes membres du SITOM. Il s'agit là de bacs de 660 litres.
- Devant sa porte ou au bout de sa rue, en utilisant les bacs personnels de 340 litres dont sont équipés les habitants de Fourques, également membre du SITOM.

Quelques consignes à respecter

Lorsque vous vous présentez devant une colonne ou un conteneur à verre vous remarquez que la partie par laquelle on fait passer le verre (appeler opercule) est circulaire et d'un diamètre inférieur à 30 centimètres. Cet opercule a été fabriqué en fonction des consignes de tri :

Uniquement des bouteilles et bocaux en verre.

- Pas de porcelaine, ni faïence, grès, carrelage...
- Pas de verres spéciaux (armé, feuilleté), ni cristal, vaisselle en verre, verre culinaire, miroir.
- Que du verre vide et non bouché (sans qu'il soit nécessaire de le laver)
- Inutile de retirer les étiquettes, collerettes métalliques ou plastiques



Enfin éviter de laisser du verre, des déchets au pied des colonnes à verre. Les camions qui collectent le verre sont conçus pour collecter le verre présent dans la colonne et non autour.

Après la collecte, un nouveau tri

Après le tri effectué par l'habitant, puis la collecte organisée par la commune ou son syndicat compétent, le verre fait l'objet d'un nouveau tri dans son centre de traitement.

- Un premier tri manuel permet de débarrasser le verre brut des objets intrus de taille importante qui pourraient y être mélangés.
- Le verre subit ensuite des tris automatiques pour l'épurer plus finement :
 - 1) un tri par aimantation pour éliminer les matériaux ferreux
 - 2) un séparateur à courant de Foucault pour écarter les non ferreux
 - 3) un tri optique ou laser permet d'identifier et rejeter les produits infusibles
 - 4) des aspirations pour isoler les éléments légers (papiers, bouchons).

L'implantation de la Verrerie du Languedoc dans la région est une chance, notamment économique qu'il faut encourager.

La verrerie : une industrie locale

Depuis 1974, date de mise à feu de son premier four, la Verrerie du Languedoc est un des verriers précurseurs du recyclage en France.

La zone de récupération du verre rattachée à la Verrerie du Languedoc comprend 9 départements dont elle est responsable soit seule, soit en liaison avec d'autres verreries.

Le découpage réalisé en fonction de l'implantation des verreries a été établi en accord avec les verriers et la Chambre Syndicale des Verreries Mécaniques de France en 1974.

♦ Départements gérés par la seule Verrerie du Languedoc :

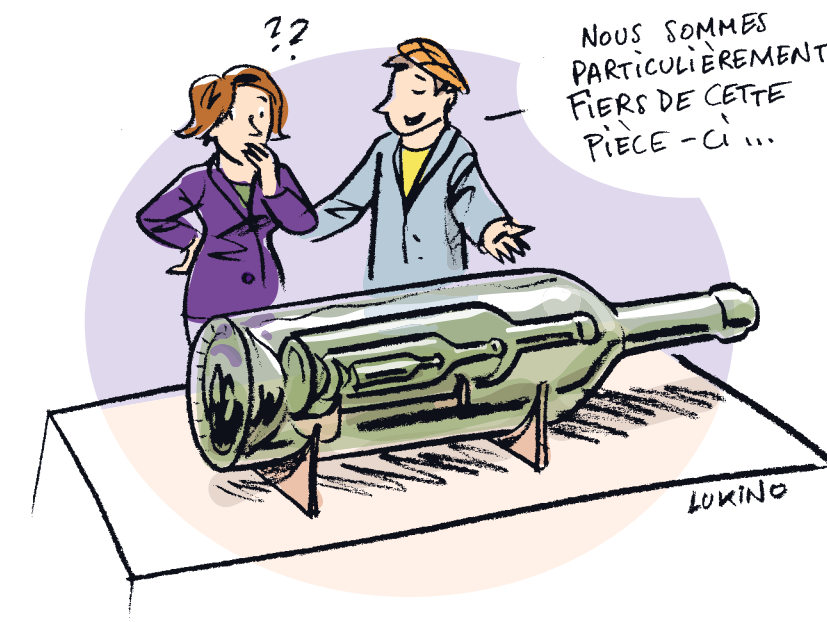
le Gard
la Lozère
les Pyrénées Orientales
l'Hérault

♦ Départements gérés en liaison avec d'autres verreries :

l'Aude (verrière d'Albi)
l'Ardèche et la Drôme (Saint-Gobain)
le Vaucluse et les Bouches du Rhône (BSN)

L'ensemble de cette zone comprend environ 3 200 000 habitants répartis sur quelque 1 600 communes regroupées aujourd'hui pour la plupart en établissements de coopération intercommunale (communautés de communes, Sivom, Sictom, Syndicats Mixte, Sitom, communautés d'agglomération). 66 000 tonnes de verre d'origine ménagère ont été collectées en 2003 sur le périmètre d'approvisionnement de la Verrerie du Languedoc :

18 000 tonnes pour le Gard,
20 000 tonnes pour l'Hérault,
2 500 tonnes pour la Lozère,
8 000 tonnes pour les Pyrénées Orientales,
500 tonnes pour l'Ardèche,
4 000 tonnes pour l'Aude,
4 000 tonnes pour les Bouches du Rhône,
2 000 tonnes pour la Drôme,
7 000 tonnes pour le Vaucluse.
650 millions de bouteilles ont été produites par la Verrerie du Languedoc pour l'année 2003, dont 87 % pour Perrier.



GRAND JEU

C'est décidé,
JE ME METS AU VERRE

RÉPONDEZ ET GAGNEZ
l'œuvre d'art d'un maître verrier



voir verso >

La fabrication du verre

Le verre est fabriqué à partir d'une matière première principale :

- la silice, issue du sable de carrière.

D'autres constituants viennent s'ajouter à la fabrication pour en faciliter le process :

- la soude qui a pour objet d'abaisser la température de fusion
- la chaux qui sert de stabilisant et évite que le verre ne cristallise au cours du refroidissement
- le calcin (verre de récupération broyé) qui sert de liant et de fondant au mélange et permet d'abaisser encore la température.

Ces matières premières (éventuellement augmentées d'affinants et de colorants) sont introduites en continu dans des fours et portées à 1 550 °C.

A sa sortie, la pâte en fusion dans le four s'écoule dans des canaux chauffés qui la maintiennent à haute température.

Une goutte de verre en fusion est coupée à l'extrémité des canaux. Sa masse, sa température, sa forme, varient selon la bouteille à fabriquer.

Cette goutte de verre - la paraison- passe successivement dans un moule ébaucheur puis dans un moule finisseur où elle est soufflée pour former la bouteille.

Celle-ci doit être refroidie dans des conditions qui évitent de trop brusques écarts de températures qui nuiraient à sa solidité : c'est la recuisson, celle-ci s'effectue à 550 °C.

Aujourd'hui, le calcin représente en moyenne plus de la moitié

de la matière première utilisée par les verriers. C'est ce calcin que chaque citoyen permet de récupérer grâce à son geste civique.

Du verre en long, en large et en couleurs

Le verre d'emballage prend de multiples formes et revêt diverses couleurs :

- 83 % des verres d'emballage produits sont des bouteilles, les 3/4 d'entre elles étant colorées
- près de 10 % sont des pots et bocaux
- le reste est constitué de flacons divers et d'ampoules pharmaceutiques (0,5 %)

On fabrique d'autres types de verre que le verre d'emballage, dont certains ont une composition chimique différente :

- verre armé
- verre feuilleté (pare-brise)
- ampoules d'éclairage, vaisselle en verre, cristal, miroirs, écrans cathodiques...
- opaline
- vitrocéramiques
- verrerie médicale.

Ces familles de verre n'intéressent pas la filière de récupération et de recyclage dont il est question ici. Ils ont des caractéristiques techniques et physiques qui ne nous permettent pas de les recycler avec les autres verres d'emballages.

Un peu d'histoire

Le verre aurait été découvert voici 5 000 ans.

Pour la légende, cette découverte aurait été fortuite et le fait d'un marchand phénicien de nitre (sorte de salpêtre). N'ayant pu trouver de pierre pour édifier un foyer, il aurait utilisé quelques blocs de son chargement sur le sable de la

plage où il se trouvait. Sous l'action de la chaleur, sable et nitre se seraient mis en fusion provoquant la formation d'une matière translucide. Le verre était né. Plus scientifiquement, des fouilles archéologiques ont permis de retrouver des perles de verre fabriquées en 2 500 avant Jésus Christ, dans l'ancienne Mésopotamie.

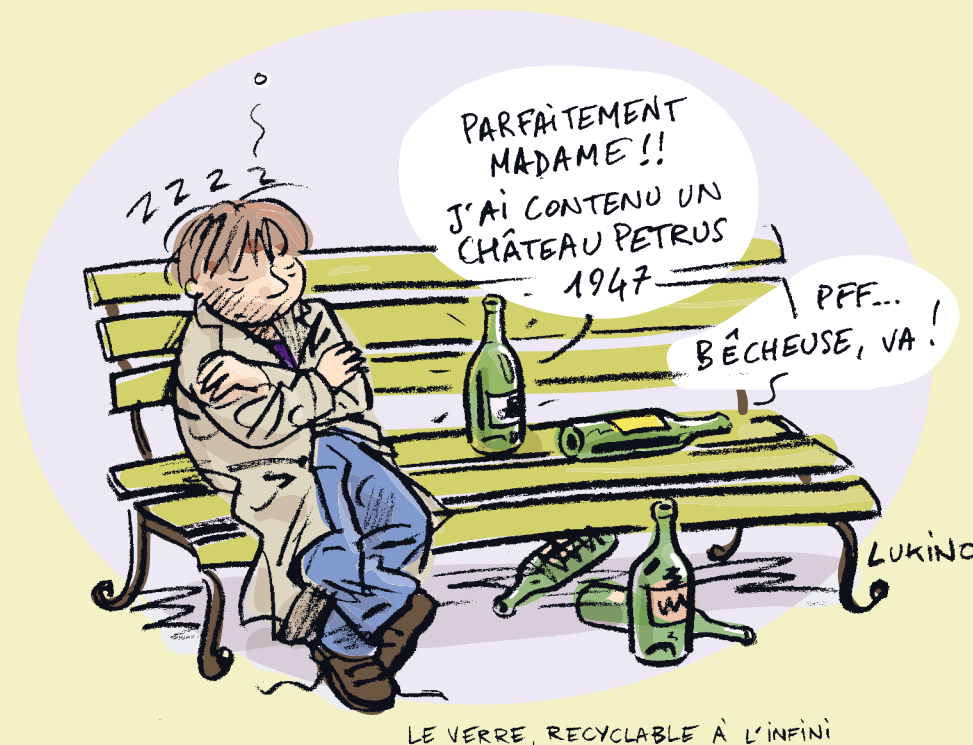
En 1 500 avant JC, l'Egypte s'affirma comme un centre verrier très avancé. Mais c'est peu avant l'ère chrétienne, en Syrie ou en Palestine qu'aurait été inventé le soufflage du verre à travers une canne creuse.

De la fabrication du verre au Moyen Age, on sait peu de chose. La dynastie des Carolingiens ayant interdit de placer des objets dans les tombes, les pièces conservées sont rares.

Au xv^e siècle, des Maîtres Verriers italiens s'installent en Haute Normandie et y créent des ateliers de fabrication de bouteilles, flacons et gobelets.

Colbert a anobli les Maîtres Verriers et a fondé les Manufactures Royales des Glaces. Aujourd'hui, le verre est fabriqué industriellement dans des usines verrières.

Mais..., de par le monde, quelques artistes et artisans continuent de souffler le verre à la bouche, perpétuant ainsi un métier vieux de plus de 2 000 ans.



Répondez et gagnez une des dix magnifiques œuvres d'art, réalisées par M. Noisetier, maître verrier à Dions (30).

Premier prix : une pièce unique d'une valeur de 700 €

Du 2^e au 5^e prix : une pièce unique d'une valeur de 200 €

Du 6^e au 10^e prix : une pièce unique d'une valeur de 100 €

Question 1 : A quelle température le verre fond-il ?

Réponse : A) 15°C B) 155°C C) 1550°C

Question 2 : Quelle quantité de verre a été recyclée sur le SITOM Sud Gard (250 000 habitants) en 2002 ?

Réponse : A) 460 tonnes B) 4600 tonnes C) 46000 tonnes

Question 3 : De combien de verres d'emballage est composée la bouteille illustrée sur l'affichette apposée sur la colonne ou bac à verre le plus proche de chez vous ?

Réponse : _____

Jeu gratuit sans obligation d'achat, du 5 février au 5 mars 2004. Gagnants par tirage au sort sous contrôle d'huissier. Les gagnants seront avertis par courrier.



Nom : _____

Prénom : _____

Adresse postale : _____

A renvoyer par la poste à :
Maître Denis Bruyère
2, Square de la Couronne
30 000 NÎMES
ou à déposer dans l'urne
à votre disposition
dans le hall de votre Mairie



Une histoire plus récente : le recyclage du verre.

Le recyclage du verre est organisé, en France, depuis 1974. Il répondait à la nécessité d'économiser l'énergie à la suite des chocs pétroliers de 1973. Dès l'origine la Ligue Nationale contre le Cancer a été étroitement associée au recyclage du verre. Depuis cette époque, le nombre de conteneurs et les quantités de verre récupérées n'ont cessé d'augmenter.

